

Annexe 5

Vœux groupes

Les vœux groupes correspondent à un ensemble de natures de postes identiques ou différentes listé ci-dessous.

Les candidats peuvent procéder à la modification de l'ordre des postes mais pas à la modification de la composition du groupe (ni ajout ni suppression).

Support de postes regroupé	Zone	Vœu à mobilité obligatoire (MOB)
1) Ens. Élémentaire 2) Ens. maternelle 3) Décharge totale de direction 4) Titulaire de secteur*	Circonscription (cf annexe 5bis) ou secteurs géographiques (cf annexe 5ter)	oui
Ens. Élémentaire	Circonscription (cf annexe 5bis) ou secteurs géographiques (cf annexe 5ter)	oui
Ens. maternelle	Circonscription (cf annexe 5bis) ou secteurs géographiques (cf annexe 5ter)	oui
1) Ens. Élémentaire 2) Ens. maternelle 3) Décharge totale de direction	Villes: - Argenteuil ou - Cergy ou - Sarcelles	non
Remplaçants en brigade départementale	Zone de remplacement (cf annexe 5quater)	oui
1) SEGPA 2) EREA	Zone de remplacement (cf annexe 5quater)	non
ULIS école	Zone de remplacement (cf annexe 5quater)	non
1) IME 2) ITEP	Zone de remplacement (cf annexe 5quater)	non
RASED à dominante pédagogique	Zone de remplacement (cf annexe 5quater)	non

Parmi les vœux groupes certains sont identifiés comme étant à Mobilité obligatoire (MOB). Ils sont accessibles à l'ensemble des participants. Les participants obligatoires doivent en saisir obligatoirement trois.

* Les affectations de titulaire de secteur se font sur l'ensemble d'une circonscription même si le vœu groupe qui a permis l'obtention du poste était sur un secteur géographique.